

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2007)

Heft: 1722

Artikel: L'offre d'énergie l'emporte sur les économies

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024242>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'offre d'énergie l'emporte sur les économies

Jean-Daniel Delley

Le Conseil fédéral réoriente sa politique énergétique pour parer à la pénurie attendue d'électricité. Sa stratégie nouvelle se décline désormais en trois volets : l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les grandes centrales électriques (gaz et atome). Voilà pour le discours officiel.

En réalité, cette politique date d'une trentaine d'années, quand est clairement apparue la fragilité de notre approvisionnement pétrolier. Mais elle n'a connu qu'une concrétisation très partielle en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Quant aux centrales électriques, qu'elles fonctionnent au gaz ou à l'énergie nucléaire, elles ne relèvent pas de la compétence de la Confédération mais de l'initiative des grandes sociétés d'électricité.

Le Conseil fédéral semble accorder la priorité aux mesures d'économie et à la promotion des énergies renouvelables. Le renouvellement voire le développement du parc de centrales de production ne devant intervenir qu'en dernier lieu. Pourtant le gouvernement ne croit pas à cet ordre de priorité puisqu'il table d'ores et déjà sur un déficit électrique à partir de 2020. Il prétend appuyer son pronostic sur les perspectives élaborées par l'Office fédéral de l'énergie.

Or sur les 22 variantes étudiées par l'administration, seules 6 font appel plus ou moins au nucléaire. Les autres scénarios impliquent des mesures fortes en faveur des économies et des énergies renouvelables. C'est dire que le Conseil fédéral a fait le choix d'une politique peu active dans ces deux domaines qui relèvent de la compétence fédérale. En se refusant à influencer efficacement la demande, il justifie le développement de l'offre. Pour preuve, le mandat qu'il a donné au département de Moritz Leuenberger de préparer des plans d'action d'ici la fin de l'année. Comme si le temps ne pressait pas et l'arsenal des mesures nécessaires n'était pas largement connu et appliqué dans d'autres pays. Cette absence de volonté de modérer la demande d'énergie et de stimuler l'offre en énergies traditionnelles, on la retrouve au Parlement. Une commission du Conseil des Etats (CEATE) vient de rejeter des mesures pour la promotion des énergies renouvelables dans la loi sur l'approvisionnement électrique. Une décision qui n'étonne guère quand on sait que la moitié des commissaires siège dans un ou plusieurs conseils d'administration de sociétés électriques, plus intéressées à vendre du courant qu'à en promouvoir un usage ménager. Axpo, la principale d'entre elles, n'hésite pas d'ailleurs à annoncer clairement la couleur en ridiculisant l'énergie solaire : dans un spot projeté dans les cinémas et qui passera prochainement à la TV, elle met en scène Köbi Kuhn, l'entraîneur de l'équipe suisse de football, cherchant désespérément à recharger sa montre solaire sous la pluie.